

LA COMMISSION SUR LE PASSÉ COLONIAL BELGE, ET PUIS QUOI ?

RCN Justice & Démocratie organise une **conférence en ligne** sur la décolonisation intitulée « La commission sur le passé colonial belge, et puis quoi ? ». Elle portera sur la colonialité de la justice, la mission de la commission sur le passé colonial de la Belgique, les mécanismes de réparation, les recommandations émises par les experts, ainsi que les possibles actions liées à ces recommandations.

Pour qui ?

Toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances sur le passé colonial belge et sur les mécanismes de réparation.

Quand ?

Le samedi **18 décembre 2021 de 16h à 17h30** (heure de Bruxelles).

Langue

La conférence se déroulera en français.

Inscription

La participation est gratuite. **Merci de vous inscrire via [ce formulaire](#) avant le 17 décembre 2021.** Vous recevrez le lien de la formation une fois inscrit.

Contact

Pour toute question éventuelle, nous sommes à votre disposition via pedagogie@rcn-ong.be.

Intervenants



Martien Schotsmans est titulaire d'un master en droit, d'un master en criminologie et d'un post-graduat en politique internationale. Active en tant qu'avocate en droit pénal en Belgique pendant une dizaine d'années, elle a ensuite rejoint Avocats Sans Frontières pour organiser l'assistance juridique des accusés et des victimes de crimes internationaux dans des procès nationaux en RDC et à la Cour pénale internationale. Elle a mené des recherches dans le domaine de la justice transitionnelle en Afrique sub-saharienne et plus particulièrement sur le rôle de la justice traditionnelle. De 2013 à 2019, Martien Schotsmans est à la direction de RCN Justice & Démocratie. Elle a également été coordinatrice de la Commission flamande pour la reconnaissance et la médiation en matière d'abus institutionnel historique et membre de la commission sur le passé colonial de la Belgique. Elle est à présent directrice de l'Institut Fédéral des Droits Humains.



Pierre Vincke est titulaire d'un master en droit. Auparavant, il a travaillé dans le domaine de l'anthropologie théâtrale, de la mise en scène et du jeu de l'acteur. De 1998 à 2010, il a dirigé RCN Justice & Démocratie, de laquelle il fait aujourd'hui partie du comité d'administration. Pierre Vincke travaille actuellement comme consultant indépendant et s'est particulièrement impliqué depuis 2015 dans l'appui au Conseil de la magistrature et au ministère de la justice du Burkina Faso dans les questions relatives à la chaîne pénale et à l'efficacité des tribunaux. Il a également publié un recueil de chroniques sur le développement des systèmes judiciaires en Afrique centrale et récemment, un livre sur la colonisation intitulé « Les crocodiles dorment le jour ».